

TOILES A BACHE ET CAPOTES GONFLEMENT

Page 1/4

Sans restriction d'utilisation

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document RENAULT D45 1204.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA PEUGEOT CITROËN en OCTOBRE 1998.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet le gonflement des toiles à bâche et capotes lorsqu'une face est en contact avec de l'eau.

Elle s'applique aux toiles à bâche et capotes constituées par des tissus hydrofugés, perméables à l'air et relativement imperméables à l'eau.

2.PRINCIPE

Poser l'éprouvette sur une cuve remplie d'eau et la laisser gonfler au contact de l'eau.

Apprécier l'effet de ce gonflement sur la perméabilité.

3.APPAREILLAGE ET REACTIFS

3.1.TROIS CUVES

de 100 mm x 100 mm, de 20 mm de profondeur, comportant un rebord plat horizontal de 10 mm sur tout le pourtour de la cuve utilisée dans la méthode D45 1131.

3.2.ENCEINTE CONDITIONNEE

à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative.

3.3.PERMEABILIMETRE

conforme à celui mentionné dans la méthode d'essai D45 1131.

3.4.EAU DISTILLEE

4.PREPARATION DES EPROUVETTES

Prélever six éprouvettes de 130 mm x 130 mm, ± 5 mm en sens droit fil.

Dans le cas où la toile comporte une face endroit et une face envers, doubler le nombre d'éprouvettes.

Conditionner les éprouvettes dans l'enceinte conditionnée (3.2.) pendant 22 heures au minimum.

5.MODE OPERATOIRE

- Remplir lentement les 3 cuves (3.1.) d'eau distillée (3.4.) jusqu'à avoir un léger débordement.
- Poser délicatement une éprouvette sur chaque cuve, de façon que sa face inférieure soit en contact avec l'eau sur toute la surface de la cuve. Si l'eau déborde un peu, l'éponger immédiatement en évitant soigneusement de mouiller la face supérieure de l'éprouvette.
- Laisser en contact pendant 4 heures.
- Enlever l'éprouvette en la tenant horizontale et en évitant soigneusement de mouiller la face supérieure.
- Poser l'éprouvette sur la cuve du perméabilimètre (3.3.) préalablement rempli d'eau, de façon que la face inférieure mouillée vienne à nouveau en contact avec l'eau de la cuve du perméabilimètre.
- Effectuer la mesure de perméabilité, selon les conditions de la méthode d'essai D45 1131, sur les 3 éprouvettes et dans les 15 minutes qui suivent l'essai de gonflement.
- Par ailleurs, effectuer la mesure de perméabilité sur les 3 autres éprouvettes n'ayant subi aucun vieillissement et selon les conditions de la méthode d'essai D45 1131.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Le gonflement, exprimé en pourcentage (%), est obtenu à l'aide de la formule suivante :

$$[(P_3 - P'_3) / P'_3] 100$$

dans laquelle :

- P_3 = pression de passage de la troisième goutte, après gonflement, exprimée en centimètres de hauteur d'eau (cm),
- P'_3 = pression de passage de la troisième goutte, à l'état tel, exprimée en centimètres de hauteur d'eau (cm).

Faire la moyenne arithmétique des résultats.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- la référence du matériau examiné et le nom du Fournisseur,
- les éventuels traitements subis par le matériau avant ou après fatigue (froissement, vieillissement),
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.